

# Chaz nos

le bulletin municipal de La Croisille-sur-Briance

N°18

MAI  
2024



## Sommaire

P 2 Edito du Maire

P 4 Budget 2024

P 5 La villa gallo-romaine du Liègeaud

P 8 L'Eglise St Pierre-es-Lien

P 11 Les Vitraux de l'Eglise

P 13 Le bourg de La Croisille au XVIIIème siècle

P 15 Les successions au XVIIIème siècle

P 18 Vie associative et animations

P 22 La tournée du facteur a La Croisille en 1907

P 24 Les commerçants et artisans d'autrefois

P 26 Le château de La Vialle

P 30 Le symbolisme du calvaire du parvis de l'Eglise

P 31 L'histoire de la foire du 18 de La Croisille

P 34 Etat-civil & les Maires de La Croisille

P 35 80ème anniversaire de la libération

P 36 Infos pratiques

# Édito



**Chères Crozillaudes, Chers Crozillauds,**

Depuis plusieurs années maintenant notre commune voit sa population se renouveler et augmenter de façon très importante. Chacun peut en faire le constat, pour atteindre au dernier recensement 726 habitants soit une hausse de plus de 16 %.

Tous ces très nombreux nouveaux arrivants nous questionnent souvent, et c'est normal, sur le passé et l'histoire de la Croisille, notamment sur la villa gallo-romaine du liegeaud, le château de la Vialle ou encore l'histoire de l'église etc.....

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé pour répondre à leur demande de reprendre dans ce numéro 18 de votre Chaz Nos tous les articles intéressants sur ces sujets qui parurent ces seize dernières années.

Par ailleurs aujourd'hui, nous le savons, le dérèglement climatique s'accroît, et croît la survenue de catastrophes, les incendies, la sécheresse, la canicule, les inondations et les tempêtes de grêles. Il est grand temps pour nous tous, de prendre la situation au sérieux et d'adapter nos modes de vie aux nouveaux enjeux. Dans cette perspective, La Croisille a déjà

amorcé sa transition écologique visant notamment l'utilisation des énergies, l'éclairage public est éteint la nuit depuis de très nombreuses années maintenant, on est entre autres passé au véhicule électrique pour notre service technique etc...

Ces mesures visent aussi, au-delà du bon sens écologique, à contrôler l'envolée des coûts, car la commune a vu ces postes budgétaires d'énergie doubler, voire tripler cette année.

Concernant toujours l'énergie, nous avons également, après une réunion publique de concertation arrêté notre très important projet des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Cette réunion animée conjointement avec le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a été suivie d'un débat très riche et a abouti à la nécessité de préserver l'environnement paysager rural de la commune.

Ainsi, l'éolien est apparu comme une solution à rejeter. Fort heureusement, les toitures municipales, l'ancienne déchetterie municipale et les zones communales déjà artificialisées nous ont permis de proposer au Comité régional de l'énergie une production électrique par le photovoltaïque de plus de 40 % de l'électricité consommée en 2021.

Nous avons aussi décidé de nous lancer dans la gestion des biodéchets (déchets alimentaires et déchets de jardin) le but étant de commencer à déployer le compostage sur La Croisille. Il est prévu à cet effet d'installer un point de compostage à l'école, pour valoriser les déchets de la cantine et sensibiliser les enfants.

Un autre point sera aménagé au site Kabanéko de Nouaillhas pour composter les déchets alimentaires des campeurs et un troisième point sera installé place de la poste près du lavoir pour accueillir les déchets alimentaires des habitants du bourg n'ayant pas la possibilité de composter chez eux.

Il est également prévu de mettre en place le tri des déchets au cimetière. Selon les recommandations du SYDED, une zone de tri sera aménagée à chaque entrée avec chacune trois silos permettant de séparer les plastiques, les gravats et les végétaux.

2024 verra aussi démarrer de grands travaux tournés vers l'avenir avec la promesse d'un développement.

Nous avons réalisé, avec le SEHV, les travaux de l'important chantier d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique du secteur de Chassagnas et ensuite, nous avons travaillé en parallèle au village du Reineix les mêmes types de travaux qui étaient rendus nécessaires notamment pour la venue de la fibre dans ces secteurs.

Ensuite, nous referons cette année le petit pont de pailleras avant qu'il ne devienne dangereux.

Nous allons aussi implanter, avec l'état qui la finance pour nous à hauteur de 300 000 € une nouvelle antenne relai de téléphonie mobile pour améliorer notre couverture téléphonique pour les portables, afin de couvrir entre autres les zones blanches de chassagnas, des martyrs, du mas d'hubert, du barnagaud et enfin et surtout de notre centre-bourg.

La couverture mobile de cette nouvelle antenne dernière génération concernera les quatre opérateurs, Orange, Bouygues, Free et Sfr.

Deux autres importants projets validés par le conseil municipal sont en cours également.

L'un, celui de la création d'un jardin verger avec des ateliers participatifs, dont la aussi, vous êtes également invités à venir donner votre avis et participer. Plusieurs réunions publiques se sont déjà tenues mais il n'est pas trop tard pour participer.

Ces ateliers participatifs de projet nous permettent de constituer avec vous toutes et tous des habitudes de travail de concertation entre vous les habitants et votre municipalité.

C'est bien entendu cette méthode de travail participative que nous appliquons avec le CAUE et le PNR pour le réaménagement du centre-bourg.

Ce réaménagement concerne tout le cœur de notre village allant de la place Alfred Blanc à l'espace public entre la poste et l'église.

Nous continuerons également cette année 2024 à déborder d'animations et de manifestations car nous sommes persuadés que c'est l'un des seuls moyens qu'une commune rurale comme la nôtre ne dépérisse pas.

Vous retrouverez donc une commune très animée dont bien entendu les manifestations les plus représentatives préparées par l'adjointe à la culture et aux

animations Marie-Laure BOUTHIER.

La 7ème édition de la meule mania la fête de la mobylette le weekend des 25 et 26 mai.

La grande fête patronale de la commune les 10 et 11 août désormais au stade municipal avec cette année un programme d'animations encore plus important que d'habitude.

Et bien entendu, vu la formidable réussite des deux dernières éditions, une troisième Crouzillade « Jean Chassagne » le samedi 21 septembre avec notamment tous les tracteurs anciens de Michel DECOUX et de ses amis, cette manifestation donnant à La Croisille une stature régionale.

La journée gargantuesque, la fête du livre de la Croisille, passera cette année de juin au samedi 7 décembre pour ne pas être en concurrence avec la ville de Limoges et sera couplée avec un nouveau marché de Noël.

Et pour finir l'année 2024 un nouveau Carol Concert le dimanche 15 décembre qui remplira notre église comme tous les ans.

Chers administrés, vous le voyez nous avançons avec autant de plaisir et la détermination qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général.

Il y a bien évidemment des obstacles, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des élus, des agents territoriaux, nous nous adaptons aux circonstances, aux cadres réglementaires, mais aussi aux nécessaires équilibres budgés-

taires en restant fidèles à notre engagement de ne pas augmenter les taux des impôts locaux plus que de nécessaire.

Avec mon équipe, j'ai fait le choix d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre village, à savoir vous les Crouzillaudes et les Crouzillauds qui le composent.

Poursuivons ensemble notre action dans le respect de votre confiance.

Votre maire.

**Jean-Gérard Didierre**



## Chaz nos

Journal municipal d'informations édité par la Mairie de La Croisille-sur-Briance

Directeur de Publication : Jean-Gérard Didierre

Articles : Jean-Gérard Didierre, Julie Grèze, Florence

Michaud, Cyril Herry, Jean-Loup Deredempt, Jean Perrier, Michel Toulet, Pascal Texier, Louis Bonnaud.

Correspondance : Mairie 87 130 La Croisille-sur-Briance

Crédit photos : Jean-Gérard Didierre, Alain Bernard, Cyril Herry, Gérard Samito.

Maquettage : Pointcarré

Edition contenus : Alt.R.Ego

Impression : GDS Impression - Limoges

Dossier préparé par Sylvie Lartisien

## Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel . . . . .	314 379 €
Salaires, personnels non titulaires, médecine du travail, cotisations Assedic...	
Charges à caractère général . . . . .	410 217 €
Combustible, électricité, alimentation, entretien voies et réseaux, carburants...	
Charges de gestion courante . . . . .	158 794 €
Dont Service Incendie, subventions associations, indemnités élus, titres annulés...	
Intérêts d'emprunt. . . . .	2150 €
Divers intérêts moratoires et dotation aux amortissements . . . . .	26 743 €
<b>Total . . . . .</b>	<b>912 285 €</b>



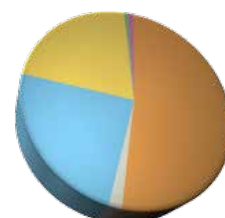
## Recettes de fonctionnement

Dotation de l'Etat . . . . .	270 010 €
Impôts et taxes . . . . .	370 824 €
Impôts directs, droits de place (Foire) et droits de mutations...	
Produits des services du Domaine . . . . .	105 427 €
Cantine, entretien Surdoux, occupation du Domaine Public...	
Revenus des immeubles communaux . . . . .	32 424 €
Résultats Reportés . . . . .	133 601 €
<b>Total . . . . .</b>	<b>912 285 €</b>



## Dépenses d'investissement

Immobilisations en cours . . . . .	76 146 €
Emprunts et dettes assimilés. . . . .	43 200 €
001 Déficit . . . . .	24 648 €
<b>Total . . . . .</b>	<b>143 994 €</b>



## Recettes d'investissement

Subventions et emprunts . . . . .	77 269 €
Autres. . . . .	
FCTVA et report résultat 2012 . . . . .	40 251 €
Amortissement travaux antérieurs . . . . .	26 473 €
Résultats reportés . . . . .	
<b>Total . . . . .</b>	<b>143 994 €</b>





Patrimoine

# La Villa du liégeaud d'un riche propriétaire gallo-romain à La Croisille.

**Franck Delage, qui présida la Société Archéologique et Historique du Limousin de 1935 à 1947, faisait connaître l'emplacement de la villa gallo-romaine du Liégeaud à La Croisille-sur-Briance dès 1913. Il avait remarqué, à la surface du sol alors labouré, à 500 m à l'Ouest de La Ribière, sur le versant en pente douce d'un plateau exposé au midi, vers le sommet d'un éperon de confluence de la Briance et du Briansoulet, des tuiles, des briques, des moellons caractéristiques des ruines antiques.**

Le site subit, en 1960-1961, des creusements non autorisés. Puis, de 1974 à

1982, une fouille programmée dirigée par Mme Françoise Dumasy montra qu'à une construction du 1er s. de notre ère avait succédé une reconstitution au milieu du II<sup>ème</sup> siècle, suivie de transformations, puis de travaux d'entretien. Les bâtiments au plan en forme de U ouvraient dans l'axe du plateau sur une cour précédée d'une galerie à colonnade. A la suite d'un incendie général vers la fin du III<sup>ème</sup> S., l'édifice ne paraît pas avoir connu de réoccupation. Bien qu'une vingtaine de salles fussent mises au jour, d'autres encore sont restées inexplorées sous le bois voisin, soit la moitié de l'ensemble environ, semble-t-il.

Comme c'était le cas pour ses analogues,

de cette luxueuse villa rurale dépendait un grand domaine agricole. En conclusion de sa note de 1913, Franck Delage, qui enseignait les lettres classiques, ajoutait ce commentaire évocateur :

« Dans ce site agréable, on se plaît à se figurer quelque riche gallo-romain menant une vie paisible, loin des tracas municipaux et commerciaux qui le chassaient d'Augustorium, et venant, au déclin du soleil, lire sur sa terrasse quelque belle page des Géorgiques, tandis que les charriots grinçants remontent du vallon, lourdement chargés de foin parfumé. »

Mais plutôt qu'un paisible lecteur de Vir

gile aux goûts champêtres, c'est un sujet aux plaisirs apparemment bien différents qu'a reflété la recherche archéologique. Comme la plupart de ses contemporains gaulois ou romains, le riche propriétaire du Liégeaud – celui du milieu du II<sup>e</sup> siècle – avait la passion des jeux tumultueux et cruels de l'amphithéâtre. A tel point qu'elle le poussa à faire décorer les murs de son opulente résidence de peintures à fresques hautes de près de trois mètres sur un développement de plus de vingt, représentant un spectacle de gladiateurs.

D'une grande qualité picturale, ces peintures avaient beaucoup souffert lorsqu'elles furent mises au jour, éparpillées en multiples fragments et jetées en remblai dès l'Antiquité lors de travaux de nivellement. Leur remontage minutieux par l'équipe de restauration n'a permis qu'une reconstitution très partielle, mais suffisante pour retrouver les grandes lignes du décor et préciser les motifs. De larges panneaux rouges alternent avec des panneaux noirs plus étroits, au-dessus d'une plinthe noire et sous une corniche blanche ombrée de gris, sur laquelle apparaissent des motifs végétaux ou animaliers. D'une inscription en majuscules noires sur la bande blanche, il ne reste que quelques fragments. C'est le récit du spectacle représenté. Les scènes, qui se déroulent sur la plinthe, montrent des per-



sonnages, les uns hauts d'une trentaine de centimètres, les autres de quinze à vingt. On distingue plusieurs groupes. L'un représente deux sujets vêtus du cucullus, le capuchon antique ; un autre deux hommes en tunique ; un autre encore deux petits personnages sous une arcade qui, à l'arrière-plan, assistent à un spectacle avec, près d'eux, le mot SPECTAC(ulum) qui désigne précisément les jeux donnés dans l'amphithéâtre. Ailleurs, c'est un des combattants, un eques, qui s'enfuit en courant, le flanc percé par une lance ; à ses pieds, un autre gladiateur, mort, casqué et portant un bouclier. Un sujet barbu, tête et torse nus, qui porte une manica, brassard d'armure défensive, doit être un rétiaire, gladiateur armé d'un trident et d'un filet. La main d'un autre tient un arc ou un javelot. Au-dessus d'un personnage avec cuirasse à lambrequins, une lance dans la main gauche, le mot ROMULUS pourrait bien être le cognomen, le surnom

du commanditaire lui-même.

A côté de ces combats apparaissent des scènes de chasse qui les accompagnent : chasseurs affrontés à des fauves, l'un armé d'une lance, un autre d'un fouet ; lions poursuivant un cervidé ; biche blessée. S'y ajoutent les éléments d'une course de chars, simple motif d'accompagnement des combats gladiatoriens.

Les sujets figurés par ces peintures, l'inscription, évoquent des jeux d'amphithéâtre ayant réellement eu lieu, rappellent un spectacle tel qu'il s'est déroulé. Il apparaît, dans ces conditions, que le commanditaire de cette commémoration peinte avait offert lui-même ces distractions fastueuses à la foule vibrante, alors très éprise de ces spectacles sanglants. On connaît d'autres exemples, dans le monde antique, de cette tradition commémorative figurée qui reflète la volonté expresse d'un personnage. Offrir de telles preuves de largesses au peuple de la part de magistrats municipaux ou de notables fortunés et généreux, glorifiait leur renommée. Les jeux se déroulaient dans l'arène locale, en l'occurrence ici, à n'en pas douter, l'amphithéâtre d'Augustorium, chef-lieu de la cité, monument édifié à la charnière des deux premiers siècles, l'un des plus vastes de la Gaule romaine. Il pouvait accueillir de quinze à vingt mille spectateurs, parmi





lesquels se retrouvait largement la population rurale. C'est sur son emplacement que fut aménagé, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le jardin d'Orsay.

Cet acte d'évergétisme de la part du propriétaire de la villa du Liégeaud constitue sans doute un exemple excellent des liens

étroits qui existaient entre l'aristocratie urbaine et les domaines ruraux. La ville offrait l'attrait de ses équipements collectifs, l'avantage de sa position sur les grandes voies de communication ; mais elle présentait aussi ses nuisances, alors que la campagne pouvait lui opposer son calme, sa salubrité, et permettre aux for-

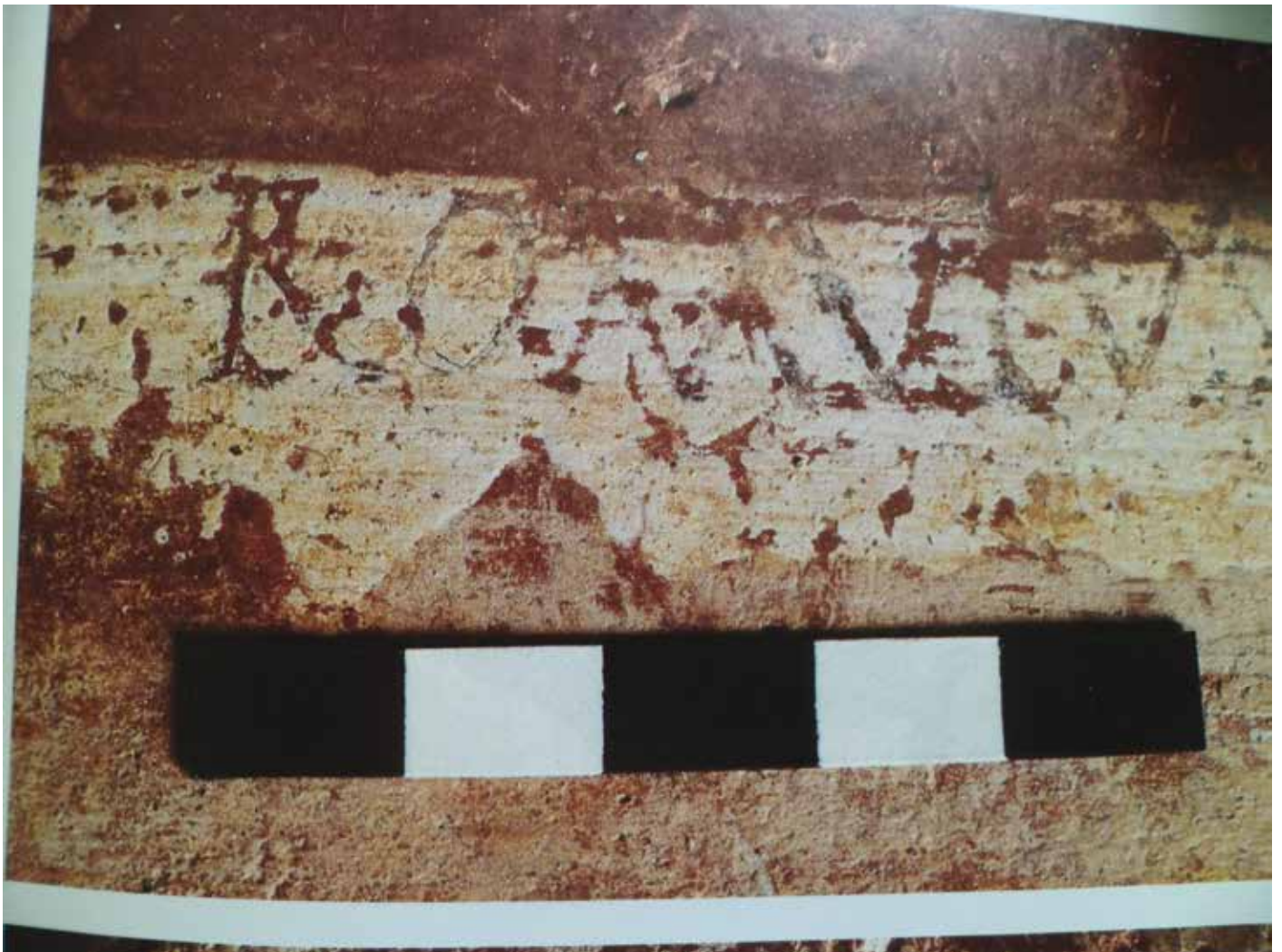
tunés de surveiller, depuis leurs confortables résidences rurales, l'exploitation matérielle de vastes domaines privés, source essentielle de leurs revenus.

Les éléments récupérés de l'ensemble peint ont été restaurés et remontés pour une restitution du décor tel qu'il devait se présenter à l'origine. Ils sont conservés au musée des Beaux-Arts de Limoges.

#### **Jean PERRIER**

*(Conférence à l'occasion de la 50<sup>ème</sup> journée foraine de la Société Archéologique et Historique du Limousin consacrée à l'histoire de La Croisille-sur-Briance).*

*(Photos de Jean-Gérard Didierre avec l'aimable autorisation du musée des Beaux-arts de Limoges.)*





# L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS DE LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

**Bien que de l'église édifée au XI<sup>e</sup> siècle, seul subsiste le chœur, la fondation de la paroisse, d'une vaste superficie, est bien antérieure à cette époque comme l'atteste son patronage, Saint-Pierre-es-liens, évocation de sa délivrance rapportée dans les Actes de apôtres (XII, 1-11), fête le 1<sup>er</sup> août, patronage partagé avec la Vierge Marie aux jours de sa Nativité, 8 septembre, et de son Assomption, 15 août. Avant la révolution, la cure de La Croisille dépend de l'ancien archiprêtre de La Porcherie. L'évêque de Limoges en a toujours nommé les curés.**

Le plan de l'église montre un édifice orienté à nef unique avec ajout d'une petite chapelle latérale au Nord. Vu depuis le côté nord, le profil du monument révèle la différence de hauteur des couvertures en ardoises. A l'Est, le chœur est moins élevé que la nef plus récente puisque reconstruite en 1903-1904.

Entre la nef et le clocher, la couverture du porche revient au niveau de celle du chœur. Les contreforts allégés de la nouvelle nef contrastent avec ceux les plus imposants qui épaulent les angles du chevet et le chœur, ou encore la façade ouest, tous à assise renforcée et larmier.

Dans sa partie occidentale, l'église a subi d'importantes transformations au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1885, l'actuel clocher à souche et à flèches octogonales, couvertes d'ardoises, a remplacé l'ancien clocher-mur étayé de contreforts. Un fronton triangulaire avec croix sommitale, percé d'une baie en plein cintre, s'élève au-dessus de la façade où s'ouvre un portail à voussures en arc brisé, moulurées d'un tore. Ecu en relief, non armorié, sur la clé de l'intrados. Les deux battants de la porte en plein cintre sont décorés de fenestragés aveugles, en faible relief, inspirés du style gothique. Au-dessus du portail, une petite baie trilobée éclaire la tribune, vraisemblablement construite en 1855 ou peu après.

La nef comprend un porche avec sa tribune plus trois travées d'ogives sans formerets, séparées par d'étroits doubleaux qui reposent sur des pilastres. Selon Albert de Laborderie, au vu de cette architecture « il est impossible de savoir quel était le dispositif primitif ». Au nord de la troisième travée, s'ouvre une petite chapelle dédiée à la Vierge Marie, aussi voûtée d'ogives et contemporaine de la nef reconstruite au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Quatre grandes fenêtres ébrasées, en arc brisé, percées au Nord et au Sud, éclairent les deux premières travées (2,40 m x 0.70 m). Le mur sud de la troisième travée possède une baie moins haute (1,70 m), semblable à celle de la petite chapelle nord. Un simple oculus est ouvert dans le mur sud, au-dessous de la tribune.

Trois degrés donnent accès au chœur sous un arc surbaissé qui retombe sur d'épais pilastres à impostes chanfreinées. Les deux colonnes rondes à base moulurée,





adossées à ces pilastres, supportent des chapiteaux aux corbeilles sculptées de palmettes et de feuillage (vigne ?). Leur dessin « évoque bien le XI<sup>e</sup> siècle. Quatre arcades brisées soutiennent les pendentifs de la coupole elliptique qui recouvre le chœur, elliptique en raison de la forme rectangulaire du chœur. L'enduit blanc de la voûte occulte un ciel décoré d'angelots peints en 1888 ; deux baies ébrasées en plein cintre sont ouvertes l'une au Nord (1,70 m x 0,50 m), l'autre au Sud (1,70 m x 0,45 m). Un placard à feuillure est aménagé dans l'épaisseur du mur nord.

Sous la tribune, à l'angle nord du porche, les fonts baptismaux occupent un enfoncement dans le mur. La cuve baptismale creusée dans la serpentine (h. 0,52 m ; diam 0,85m), porte une feuillure destinée à recevoir un couvercle. Naguère, deux volets de bois, aujourd'hui disparus, obturaient l'armoire qui logeait les fonts baptismaux.

Des vitraux garnissent toutes les baies de la nef, de la chapelle latérale et du chœur. Les quatre installés dans les deux premières travées proviennent de l'atelier Gesta de Toulouse (1904). Ce sont, au Sud, saint Etienne (don d'Etienne de Montréal) ; saint François de Salles (don de Mosnier d'Amboiras) ; au Nord, saint Louis (don de Louis de Montréal) ; saint Charles Borromée (don de Charlotte de Montréal). Dans la troisième travée, côté Sud, vitrail de saint Joseph avec l'Enfant Jésus (don de la famille Mallet-Lavergne) ; chapelle nord, Vierge à l'Enfant (offert par les En-

fants de Marie et les Mères chrétiennes), vitraux sans nom d'atelier. Les deux verrières du chœur, plus anciennes, 1870 et 1878, sortent de l'atelier Louis Dautrezac, peintre-verrier à Limoges, dédiées à saint Simon et saint Pierre et offertes par le maire Louis de Montréal et le curé Antoine Mallet.



La chapelle nord abrite l'ancien maître-autel en bois peint, évincé du chœur il y a quelques années sous prétexte de « renouveau » liturgique. En forme de tombeau galbé, il arbore au centre de deux rameaux de feuillage les initiales S P du saint patron de l'église. Deux colonnes

torses en bois sculpté et peint encadrent l'autel ; elles sont décorées de pampres de vigne et d'oiseaux, avec la rare figuration d'un petit personnage coiffé d'un bonnet. Avec l'ancien autel, ces deux colonnes à chapiteaux corinthiens restent les ultimes vestiges des boiseries de retable en place naguère dans le chœur. Une carte postale ancienne antérieure à 1914 en restitue l'aspect avant son inutile démantèlement. Suspendu à la voûte, le grand lustre à perles, pampilles et bobèches de verre ne cache que le tableau central du retable.

Les modifications entreprises, sous prétexte de rénovation, ont supprimé deux grandes stalles du chœur, la table de communion et partiellement la chaire à prêcher (XIX<sup>e</sup> s.) dont, pour une raison inexplicable, après suppression de la cuve à panneaux chantournés et son escalier, restent en place la boiserie dorsale et l'abat-voix. L'opération de renouveau s'est étendue au confessionnal, à un banc d'œuvre, aux prie-dieu avec plaques nominatives en cuivre, au brancard funéraire, au drap mortuaire, etc. Depuis ces bouleversements intérieurs, on ignore le sort réservé aux panneaux et sculptures de retable ainsi qu'aux diverses pièces de

ce mobilier, jugé inutile (vente ? destruction ?).

**Mobilier.** Le grand crucifix, naguère face à la chaire, a pris la place du retable dans le chœur. Un cartouche fixé sur la croix porte l'inscription « Don de la famille Au-



(0,14 m). Plateau des burettes de forme ovale avec inscription gravée en cursives : « Donn      l'  glise de La Croisille par le G  n  ral A. de Montr  al » (0,242 m x 0,139 m). Ces diff  rents objets ne forment pas un ensemble homog  ne.

- Chapelle dans un   crin portant l'  tiquette : « Manufacture d'orf  vrie et de bronze de P. POUSSIELGUE-RUSAND. 16 rue Casette. Paris ». Autre ensemble non homog  ne : calice en argent du XVIIIe si  cle    pied rond, de forme balustre ; fausse coupe o   alternent pampres de vigne et t  tes d'angelots (0,298 m). Pat  ne grav  e d'une couronne d'  pines entourant le monogramme IHS surmontant un c  ur et trois clous (d. 0,160 m). Deux burettes    bec en forme d'aiguill  res    anse perl  e termin  e en volute ; une seule burette a gard   son couvercle (0,099 m). Plateau des burettes ovale    d  cor de pampres de vigne (0,257 m x 0,143 m). Clochette en cuivre dor   (0,099 m),    d  cor perl   semblable    celui des burettes. Dans l'  crin, carte de visite : « L'  v  que de Limoges » avec note manuscrite « a consacr   ce calice le 22 octobre 1928 » avec cachet de Mgr Flocard,   v  que de Limoges (1920-1938).

- Trois ciboires avec leur couvercle du XIXe si  cle, l'un deux    pied polylob      d  cor de m  dillons   maill  s sur le pied, le n  ud, la coupe et le couvercle.

L'  glise poss  de trois cloches fondues en 1826, 1845 et 1870.

guste L  obon-L  tang de La Croisille Hte Vne. 1904 ».

Dans un cadre moulur  , une toile peinte (XVIIe – XVIIIe s.) repr  sente l'Apparition de la Vierge et de l'Enfant J  sus    saint Fran  ois de Sales (0.80 m x 0.60 m). Sur un fond de tentures rouges, v  tue d'un rochet, les   paules couvertes du camail, les mains crois  es sur la poitrine, l'  v  que in partibus de Gen  ve, agenouill  , s'incline devant l'apparition pos  e sur une nu  e. Debout devant sa m  re assise, qui porte une robe serr  e    la taille et un voile manteau bleu, l'Enfant J  sus v  tu d'une chemise blanche l  ve la main droite au-dessus de la t  te du saint pr  lat pour le b  nir.

Un   legant dais gothique abrite une statuette du XIXe s. en bois dor   et peint de l'Immacul  e Conception. Le reste de la statuaire rel  ve de l'art sulpicien.

Si un z  le excessif a exclu de l'  glise une partie de son ancien mobilier, elle a r  ussi    conserver un bel ensemble d'objets pr  cieux, reliquaires et vases sacr  s :

- Coffret en   tain fin, d  cor   d'un quadrillage de fleurs de lys, pour recueillir quatre ossements sacr  s authentifi  s    Rome en 1774 et pr  sent  s en 1778 par l'abb   Bonin, cur   de La Croisille, selon les proc  s-verbaux conserv  s dans le reliquaire.

- Monstrance en cuivre dor   du XIXe s.,    pied godronn   et n  ud ovoide , supportant une lunette vitr  e ceinte de deux anges. A l'int  rieur, petite relique de la croix de la crucifixion de saint Pierre offerte en 1855 (0.32 m).

- Ostensoir (0,715 m) en argent dor      custode    bordure perl  e du XIXe si  cle avec pied quadrangulaire surmont   d'un n  ud en forme de globe o   s'enroule un serpent avec une pomme, tige faite d'un ange debout, aux mains crois  es sur la poitrine. La lunule est entour  e de nu  es avec des t  tes d'angelots et d'un grand cercle de rayons    pointes bris  es, somm   d'un Crucifix. Cet objet, offert par Mme de P  dinchet, porte le poin  on de l'orf  vre parisien Dejan.

- Chapelle dans un   crin avec   tiquette : « Bronzes pour   glises et vases sacr  s. Ancienne maison CHOISELAT - GALLIEN. POUSSIELGUE – RUSAND. Fabricant de N. S. P  re LE PAPE. Rue Casette, 34,    Paris ». Calice en argent du XVIIIe s. de forme classique,    pied rond, tige d  cor  e de godrons et coupe orn  e de canaux ; inscription : DONNE PAR MR L. DE MONTREAL (0,275 m). Pat  ne orn  e d'une croix patt  e (d. 0,138 m). Deux burettes en forme d'aiguill  res    anses d  cor  es d'un pampre de vigne ; lettres grav  es sur la panse, A (aqua) sur l'une et V (Vinum) sur l'autre



Patrimoine

# CONNAISSEZ-VOUS BIEN LES VITRAUX DE VOTRE EGLISE ?

**Julie GREZE Guide Conférencier du Pays d'art et d'Histoire de Monts et barrages en Limousin est venue cet été faire une visite guidée de l'Eglise de La Croisille, et il nous a semblé intéressant de reprendre sa présentation des 9 vitraux qui apportent lumière et couleur à l'église.**

## Tout d'abord qu'est-ce qu'un vitrail ?

Un vitrail est une image créée par l'assemblage de morceaux de verre colorés dans la masse, reliés par des tiges de plombs soudées. Le verre est peint pour ce qui est des détails (traits des visages, décor d'architecture...).

## Pour fabriquer un vitrail, on utilise :

- **Du verre coloré**, pour faire des plages de couleurs ;

- Des **plombs**, pour donner la **structure** du vitrail, en dessiner les contours principaux. Le plomb **peut fragiliser** le vitrail, donc pour les détails on utilise une autre technique.

- De la peinture, pour **peindre les détails**, directement sur le verre coloré. 2 techniques utilisées :

- **La grisaille** (peinture plutôt grise, foncée) : pour les traits des mains, architecture...

- **Le jaune d'argent** (plutôt jaune) : pour **rehausser** les vitraux, apporter du relief.

Ceux de La Croisille présentent **des personnages saints, reconnaissables par leurs attributs** (objet symbolisant un épisode important de leur vie ou la manière dont ils sont morts).

Ils possèdent tous la **même composition** :

- **Un personnage central, en pied** entouré d'un décor d'architecture.

## CHŒUR

### Vitraux les plus anciens – 1870

Réalisés par le peintre-verrier limougeaud Dautezac

- **Saint Pierre (nord)** : saint patron de l'église donc dans le lieu le plus saint (chœur). Attribut : clefs du Paradis transmises par le Christ

- Face à lui, **saint Simon (sud)** : apôtre. Attribut : scie, symbole de son martyr. Il aurait été découpé avec une scie après avoir détruit des idoles (images).

Ailleurs, les vitraux datent tous des années 1904-1905.

Vierge à l'Enfant



saint Louis (Gesta - 1905)



saint Pierre (Dautezac - 1870)



saint Simon (Dautezac - 1870)



saint Etienne (Gesta - 1905)



saint François de Sales  
(Gesta - 1905)



saint Joseph (1904)



saint Charles Borromée  
(Gesta - 1905)



## CHAPELLE NORD

Figure une **Vierge à l'Enfant** (logique puisque la chapelle est dédiée à la Vierge Marie).

## NEF

### 5 vitraux animent la nef :

• **Côté nord** : tous 2 sont issus de l'atelier de Louis Gesta à Toulouse – réalisés en 1905. On doit à cet atelier quelques autres vitraux dans les églises du Pays Monts et Barrages, de même facture :

• Eglise de Beaumont-du-Lac – vitrail de la baie axiale du chœur – saint Eutrope – limite 19e-20e s. – Gabriel Gesta : très ressemblant. Même fond bleu aux motifs végétaux, même expression du visage.

• **Saint Louis** : roi de France (1226-1270), mort en Croisade, canonisé

• **Saint Charles Borromée** : archevêque de Milan (16e siècle), canonisé

• **Côté sud**, 3 vitraux :

• 1 dont on ignore l'atelier (peut-être Gesta vu le style) : **saint Joseph portant l'Enfant Jésus** – 1904. Attribut : le lis, symbole de sa chasteté puisqu'il a élevé un enfant n'étant pas le sien mais celui de Dieu (d'après la foi chrétienne)

• Les 2 suivants sont aussi issus de l'atelier Gesta de Toulouse (1905) :

- **Saint François de Sales** : ecclésiastique savoyard (1567-1622), proclamé saint

- **Saint Etienne** : porte une pierre, symbole de son martyr (lapidé)

## PORCHE CLOCHER

Au-dessus de l'entrée, un vitrail bien différent a été installé **en 2012**, à l'issue des travaux de restauration de l'église que la municipalité a réalisés avec la fondation du patrimoine de 2009 à 2012 :

Appelé « Vitrail de la Paix », il a été offert par l'association Croisille Récré Art Tion pour combler le trilobe vide.

Réalisé avec le concours de 3 habitants :

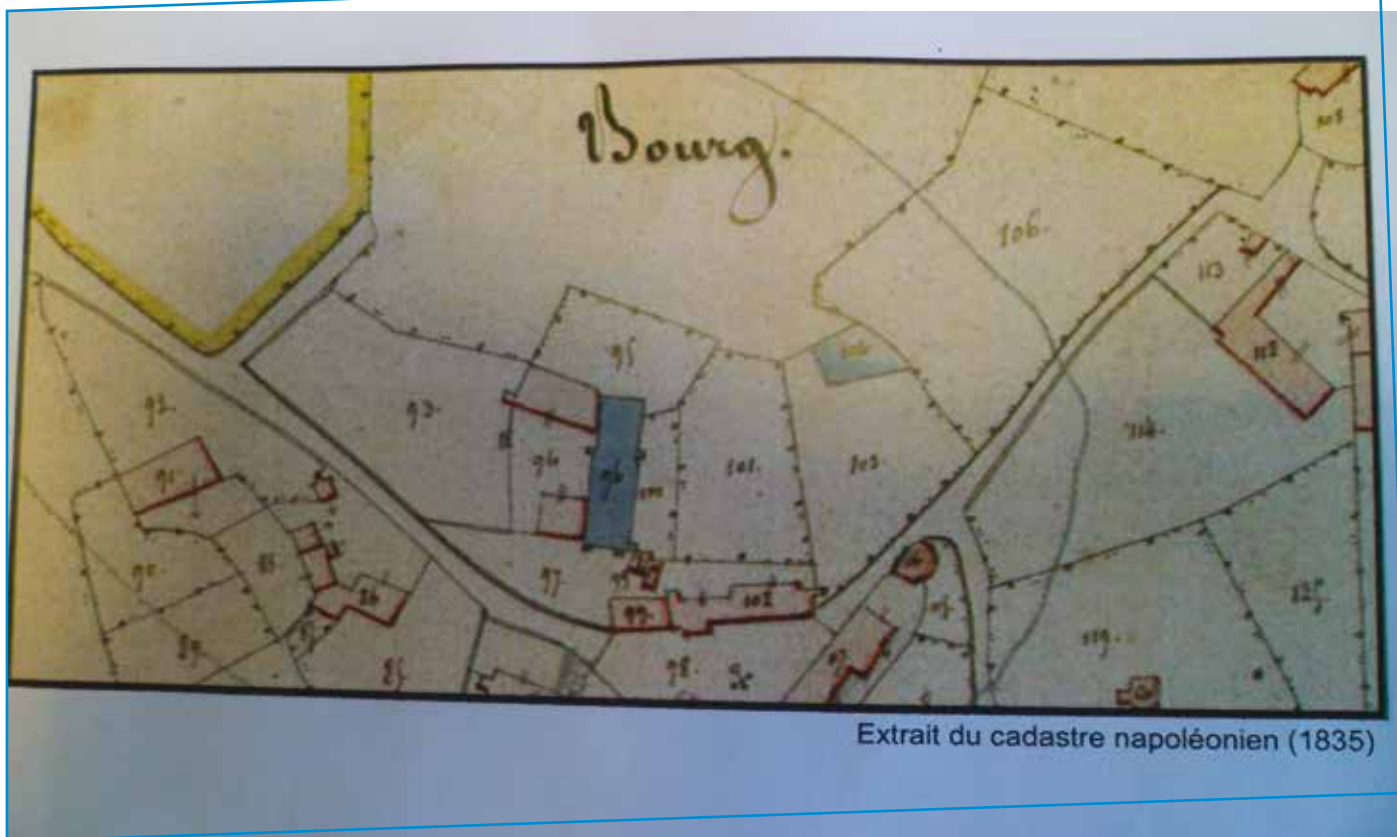
• **John MALONEY (Irlandais)** l'a conçu

• **William WADDINGTON (Anglais)** l'a dessiné

• **Léo DAALMEIJER (Néerlandais)** l'a réalisé et posé

Ne voyez pas, dans l'emploi de la colombe, un symbole-chrétien car l'un des réalisateurs est protestant. C'est plutôt le symbole universel de la Paix, sans évocation religieuse.

*A noter que tous ces vitraux sont des dons (curé, maire, familles et habitants de la commune...). C'est une tradition, à La Croisille, de s'appuyer sur les dons de la population pour embellir l'église. Ce fut le cas pour les récentes restaurations.*



Extrait du cadastre napoléonien (1835)

# LE BOURG DE LA CROISILLE AU MILIEU DU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE

Par ordonnance du 29 novembre 1741, Aubert de Tourny, intendant de la Généralité de Limoges (1730-1743), commet Antoine ROGIER, arpenteur juré demeurant à Lubersac, aux fins de dresser un état général des fonds de la paroisse de La CROISILLE, en exécution de la délibération des habitants passée devant Jacques VILLECHENOUR, notaire royal, le 10 septembre 1741. De cette mission, il reste deux grands registres conservés à la mairie de La Croisille, aujourd'hui déposés aux Archives départementales de la Haute-Vienne (ADHV, E 51 G 1 et 2).

En tête du premier registre, intitulé « Etat général des fonds de la paroisse de La CROISILLE, ensemble de quelques-uns principaux habitants de la Paroisse, ces derniers faisant partie de domaines, corps de biens ou fermes de la paroisse ou appartenant à des particuliers y domiciliés, les exploitant au mesurage ». L'arpenteur explique comment il conduit son travail :

« Ce jour d'huy, 1er avril 1742, je susd. Arpenteur me suis transporté au bourg de la dite paroisse où étant à dix heures du matin, après avoir informé les syndics collecteurs et les principaux habitants du sujet de mon transport, je les ai requis

de m'accompagner aud. mesurage tant pour voir et commettre par eux-mêmes l'exactitude d'iceluy que pour m'indiquer les véritables propriétaires et exploitants de chaque pièce et m'aider à prendre dans les habitations des domaines ou fermes, un état des bestiaux ayant coutume de servir à l'exploitation ou d'y être tenus par l'engrais, à quoi les dits habitants m'ayant fait réponse qu'ils étaient près de satisfaire »

Pour l'aider, ROGIER se fait accompagner d'une vingtaine d'habitants : Léonard Roux, sieur d'Amboiras, bourgeois, Léo

nard Roux dit Jageaud ou Jagiaud, maréchal, François Demathieux dit le Grand-Corps, Léonard Gayaux, cabaretier, Martial Paycly, Léonard Bare, Léonard Dupetz, Jacques Mambeaux, Antoine Penaux, Georges Jumeaux, Antoine Demathieux, Léonard Michallet, Paul Longy, Jean Deblois, Léonard [Nazongrandes ?], Jacques Bragard, Léonard Barie, Martin Lavigne, Gilles Barre, Pardoux Mazaudois, bourgeo. Rogier fait consigner sa façon de procéder : « J'ay commencé par le bourgt pour continuer de proche en proche sans omettre aucune pièce en la mesurant à la sesterée composée de 50 perches de 20 pieds de roy, chas' une faisant 20 000 pieds de superficie, mesurant toutes [les pièces] l'une après l'autre par ordre de numéro depuis la première jusqu'à la dernière, laissant en blanc leur estimation qui doit être faite et remplie par les experts que l'on choisira à cet effet et portant à chas' une les noms tant des propriétaires que par les exploitants à moitié fruit [métayers] ou par ferme, ce que j'ay fait faisant ma connaissance le plus juste qu'il m'a été possible ».

L'arpentage méthodique du territoire appelé « bourgt » établit 267 notices descriptives. Le plus grand nombre relève de l'activité agricole, pièces de terre en pacage ou en pré, à seigle, en bois « chasténier », pièce de terre en chaume, en chanfroid, en retadis. Les maisons avec leurs annexes, granges, étables, occupent une vingtaine de parcelles ; quatre autres comptent des granges et étables isolées. D'après ces données, le bourg devait ressembler à un grand village, avec, sur la place publique, l'église qui distingue le chef-lieu de la paroisse. Elle s'inscrit logiquement en tête de l'arpentage.

**N° 1** – « L'église paroissiale dud. Lieu, pinacle, sacristie et cimetière y joignant, confrontant d'un côté au pré de la cure, d'autre part à la place publique, à la chènevière de Barthélémy Lespinat, écuyer, au jardin de Léonard Roux, marguillier [...]. Contenance de 16 perches [675 m<sup>2</sup>]. »

**N° 2** – « Une maison, un en bas [rez-de-chaussée] de sous un grenier, une grange et une étable, le tout couvert

de paille [chaume], jardin potager et aizines, confrontant à l'église et cimetière dud. lieu, à la place publique et à la maison et jardin potager de Jacques Villechenour, notaire royal, appartenant à Léonard Roux, marguillier et par luy occupée dans lesquels bâtiments ayant coutume de tenir deux vaches suitées, 24 brebis et trois cochons, de la contenance de 9 perches et demy [400 m<sup>2</sup>]. »

Après ces deux notices présentées à titre d'exemple, d'autres concernant le bourg ne sont retenues ci-après que les données essentielles, bâtiments, noms et professions des propriétaires ou exploitants.

**N° 3** – Maison avec cabinet et son étude, écurie, grange avec en bas fermant pour faire la lessive, appartient à Jacques Villechenour, notaire royal et cabaretier.

**N° 4** – Léonard Roux, sieur d'Amboiras, bourgeois habite une maison à trois chambres, grenier avec écurie, grange et deux étables, jardin potager, lopin de couder et aizines.

**N° 5** – Autre maison à trois chambres, un cabinet, un grenier, une écurie, « le tout couvert à tuiles et allebardeaux » appartenant à Izac Jammet « apothicaire ».

**N° 7** – Maison avec grenier et boutique de maréchal, grange, étable couverts à paille où exerce Léonard Roux dit Jagiaud, maréchal.

**N° 8** – Maison, grenier, « petite boutique sous lad. Maison pour son métier de fauré [forgeron] couverts à paille » appartient à Guillaume Roy.

**N° 9** – Autre maison couverte à paille avec « petite boutique sous lad. Maison servant pour faire son métier », à Pierre Manzeix, cardeur.

**N° 11** – Maison couverte à tuiles, deux greniers, écurie, grange et étable couverts à paille, appartenant à Marguerite Rubin, cabaretière.

**N° 14** – Maison, grange et étable couverts à paille, jardin potager à Léonard Laviaille, laboureur.

**N° 16** – Autre maison et étable couvertes à tuile, grange et étables couvertes à paille, propriété du sieur d'Amboiras, exploitée par son métayer Léonard [Valau-doit ?].

**N° 19** – Maison couverte à paille et mazure de grange, appartenant à Barthélémy Lespinat, écuyer, occupée par Léonard Laviaille, journalier, son bordier.

**N° 20** – Maison deux chambres, grenier couverts à tuiles, appartenant à Jean Pénicaud, laboureur, aussi propriétaire d'une grange couverte à paille et mazure de maison, avec deux vaches suitées, une jument, des brebis et une chèvre (n° 22).

**N° 23** – Maison, grenier, petite boutique de maréchal, écurie, le tout couvert à tuiles où exerce Léonard Roux, maréchal et cabaretier.

**N° 24** – Maison, un en bas et écurie couverts de « alebardeaud » appartenant à Jeanne Darbrut, aussi propriétaire d'une grange couverte à paille (n° 21).

**N° 25** – Deux maisons, trois chambres, deux greniers, deux caves, trois étables, une grange, le tout couvert à tuiles appartenant à Doucet Joyet, domaine exploité par Laurand Maury.

**N° 26** – La plus importante propriété du bourg : « Une maison consistant en un corps de logis, trois chambres, une cuisine, deux greniers, une cave, une écurie sous lad. Maison, un séchoir, le tout couvert à tuiles et « allebardeaud », une grange, trois étables couvertes à paille, jardin potager, couder et aizines, le tout tenant ensemble [...] dans lesquels bâtiments nous avons trouvé un cheval de selle pour son service [...] bien qu'il fait valoir à sa main par domestiques [...]. Appartenant au sieur Barthélémy Lespinat, escuyer. De la contenance de une sétéree et quarante perches et demy » [3 987 m<sup>2</sup>].

**N° 32** – Maison, trois chambres, grenier, cave, séchoir, le tout couvert à tuiles, appartenant au sieur Léonard Rougier, bourgeois.

**N° 34 – Maison et granges couvertes de paille, étables, appartenant au sieur Léonard Rougier, bourgeois, qui fait valoir par domestiques.**

**N° 35 – Léonard Rougier possède aussi une maison couverte à paille, deux granges et trois étables couverts à tuiles, avec cheptel, le tout exploité « à moityé fruit » par Jean Faye, métayer.**

Le bourg ne compte pas que des parcelles bâties. Selon les 39 premières notices s’y trouvent 6 chènevières appartenant à différents propriétaires (n° 6, 12, 15, 18, 27, 39). Ensemble elles s’étendent sur 8 883 m<sup>2</sup>. Au milieu des habitations, cette surface, réservée à la culture du chanvre, montre l’importance de cette plante textile pour l’économie domestique, tissage de toiles, confection de draps, linge, cordes, etc. Selon la qualité du chanvre, on obtient la toile de brin, faite avec la première, l’étoupe avec la seconde, le boueirodi, mélange de la deuxième avec la troisième.

Le registre d’arpentage identifie les habitants du bourg mais ne permet pas d’évaluer l’importance de leurs familles. Sont titrés « bourgeois » Léonard Roux sieur d’Amboiras ; Doucet Joyet ; Léonard Rougier ; Barthélémy Lespinat est écuyer. Il y a un marguillier de la paroisse, mais absence de toute allusion au curé desservant. Le notaire royal Villechenour et l’apothicaire Jammot représentent les professions libérales.

A l’exception d’un cardeur, Pierre Manzeix, les autres artisans ont en commun le travail du fer, le « faure » Guillaume Roy ; les maréchaux homonymes Léonard Roux, l’un d’eux dit Jagiaud pour le distinguer de son confrère. L’activité de ces derniers, seuls de cet art, ne pouvait se satisfaire de l’unique ferrage des bovins et des chevaux, elle pouvait s’étendre à des travaux de charronnage. De même le « faure » devait surtout être taillandier et forger des outils. Ces quatre artisans du fer disposent chacun d’une « petite boutique ». L’absence de maçon ou de charpentier laisse supposer qu’on construisait peu et qu’à l’occasion, des hommes habiles avec

l’aide d’artisans avaient la capacité d’entreprendre des travaux de construction dans un milieu contraint de pratiquer une certaine autarcie, travaux parfois confiés à des itinérants, ou à des professionnels domiciliés dans les paroisses voisines. On note aussi l’absence d’un tailleur, d’un sabotier. S’il n’y a pas de boulanger c’est parce qu’il était usage que chaque famille pétrisse et cuise son pain.

Deux des quatre cabaretiers du boug exercent une autre profession, Jacques Villechenour est d’abord notaire, Léonard Roux, maréchal. Deux femmes, Madeleine Rubin et Jeanne Darbrut tiennent aussi ce commerce. En raison de la modeste population du bourg, l’activité de quatre cabarets ne peut se limiter à celle de débits de boisson sans doute un peu plus fréquentés à la sortie des messes dominicales, mais promus auberges lors d’un afflux de clientèle les jours de foire et marché. Comme son nom l’indique, La Croisille, au croisement de routes venant et conduisant à Limoges, Saint-Germain-les-Belles, Eymoutiers, Meilhards, Chamberet, est en fait un carrefour propice à des échanges commerciaux. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il y a un marché le dernier samedi de chaque mois, plus six foires annuelles, le mercredi de Pâques, 1<sup>er</sup> février, 24 mars, 14 août, 7 septembre et 7 décembre.

Selon son engagement, l’arpenteur s’applique « à prendre dans les habitations des domaines ou fermes un état des bestiaux ayant coutume de servir à l’exploitation ou d’y être tenus par l’engrais ». En plus des laboureurs ou des propriétaires qui exploitent leur domaine avec des domestiques, ou en partageant le revenu avec un métayer, plusieurs particuliers élèvent des bovins. Le marguillier, l’apothicaire possèdent chacun deux vaches suitées ; la cabaretière Madeleine Rubin en a trois, plus deux bœufs et un taureau. Léonard Rougier, bourgeois, est à la tête du plus important cheptel, au total 6 bœufs, 2 taureaux, 4 vaches suitées et 98 brebis. L’écuyer Lespinat dispose de 4 bœufs, 3 taureaux, 3 vaches suitées, alors que les laboureurs Lavialle et Pénicaud n’ont cha-

cun que 2 vaches suitées.

Après le bourg, les opérations d’arpentage se poursuivent dans les villages. Avec celui du Rouchoux s’achève le premier registre fort de 3 394 relevés détaillés. Le second registre s’étend à d’autres villages. La dernière notice porte le n° 6973. Ce chiffre conduit à s’interroger sur la durée de l’arpentage systématique de territoire paroissial, et quels ont été les procédés de mesurage employés.

Le précieux catalogue manuscrit, établi par Antoine ROGIER avec l’aide des habitants de La Croisille, ouvre diverses perspectives d’études sur le milieu et les conditions de vie au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, propriété foncière, habitat, impositions, cultures, élevage, forêt, métiers, toponymie, particularités, etc.



# COMMENT SE PASSAIENT LES SUCCESSIONS A LA CROISILLE AU XVIIIème SIECLE AVEC LES CONTRATS D'AFFRERICHEMENT

Depuis longtemps, les historiens ont attiré l'attention sur des formes de vie communautaire, regroupant divers individus, parents ou non, en vue d'exploiter en commun un ensemble de biens constituant une exploitation agricole, un fonds de commerce ou une entreprise artisanale. Classiquement, on a coutume de distinguer les « frêrèches » regroupant autour du père une sorte de famille élargie et les « comparsonneries » composées d'individus non nécessairement liés par le sang.

Il semble bien, en réalité, que les unes comme les autres soient régies par des principes d'organisation et des règles de fonctionnement assez voisins. Les rigueurs climatiques, un certain isolement et surtout la petitesse des exploitations font de la France méridionale et centrale la zone d'élection des frêrèches. Contrairement à d'autres secteurs, les frêrèches limousines ont été peu étudiées jusqu'ici, en dehors de la période médiévale. Il semble pourtant que l'importance de cette pratique ait été notée dès le XVI<sup>e</sup> siècle ; ainsi François de BELLEFOREST, note-t-il à propos du Limousin :

« Le pain, la chair, les fruits, les gibiers, la venaison, et autres gentillesses y sont très bon pris, et fait bon vivre à Limoges, et par les pays voisins, à cause que les habitants sobres, se contentent de peu, ne boivent point ne guere qu'és villes, abhorrent la friandise, et pour ce sont sains, allegres, disposts, et forts, et aureste si bons mesnagers que, de peur que les maisons ne soyent ruinés, vous verrez au village de telles familles où un vieillard verra ses enfants jusqu'à la quatriesme génération venus jusqu'à là, que sans dis



**pense ils se peuvent marier les uns les autres, ayants demouré sans faire partage aucun de leurs biens : et j'ay veu de ces familles, où il y avoit plus de cent personnes toutes parents, et vivant en commun tout aussy que en un collège ».**

(Texte en langage d'origine de l'époque)

Les frêrèches repérables dans les archives notariées de la région de La CROISILLE-SUR-BRIANCE sont plus modestes mais bien documentées grâce à des contrats « d'affrèrichement ». Si pour la période médiévale, il s'agit de communautés taisibles constituées sans acte juridique, par le seul fait de vivre ensemble sous la direction d'un maître, il n'en va plus de même pour l'époque monarchique, dans la mesure où la rédaction d'un acte est exigée. Comme toute injonction légale, elle n'est pas toujours respectée, et c'est le plus souvent à l'occasion d'un mariage que la communauté familiale reçoit une organisation officielle qui ne devait pas changer grand-chose à l'état antérieur. Mais juridiquement la communauté taisible (de fait) devient conventionnelle.

Ce qui pour l'historien, présente l'intérêt d'explicitier les causes et les conditions d'existence de ce mode d'organisation sociale. Dans beaucoup de cas, le père donne la moitié de ses biens à son fils ou en dot à sa fille, mais s'en réserve l'administration et l'usufruit. Les jeunes époux doivent venir vivre avec les parents et travailler à la prospérité commune sous la direction du père, chef de l'ensemble. Parfois la convention est souscrite entre frères, comme la frêrèche Faure constitué 1731 (AD 87, 4E43 85, n°179). Le texte précise que la convention a été conclue « pour entretenir l'amitié conjugalle desdits frères et pour le bien de leur payse », mais surtout « pour esviter toutes sortes de partages qu'ils auroit pû faire ».

Cette dernière remarque est particulièrement significative de l'usage des frêrèches. En effet, plus que d'organiser la coexistence des générations, comme l'ont mis en exergue de nombreux chercheurs, la frêrèche est le plus souvent mise en œuvre pour faire obstacle à la règle romaine qui permet à quiconque de sortir de l'indivision. Les contrats d'affrèrichement permettent de figer les indivisions successorales, en maintenant l'unité du patrimoine l'unité du patrimoine familial.



# Vie associative et Animations...

## LA CROISILLE : UN VILLAGE A VIVRE AU QUOTIDIEN

A La Croisille sur Briançonnais, les associations sont dynamiques et variées. Elles permettent de pratiquer des activités, de se retrouver, faire découvrir, enrichir humainement et surtout créer du lien social. Par leur implication globale elles ont su montrer qu'elles sont indispensables au fonctionnement de notre commune.



ADIEU A SALLY ET TONY MURRAY



AG DE L'ESLCL AVEC LE PRESIDENT FLORENT MOULINARD



INAUGURATION DE LA FETE PATRONALE 2023



L'EQUIPE HAIECOLLIER 2024 DE LA CROISILLE



LA CULTURE AU GRAND JOUR A LA CROISILLE



LA FOULE DANSE A LA FETE PATRONALE



LA MEULEMANIA 2023 PETIT JEAN EN POLE POSITION



LAS GABACHAS A LA FETE PATRONALE 2023



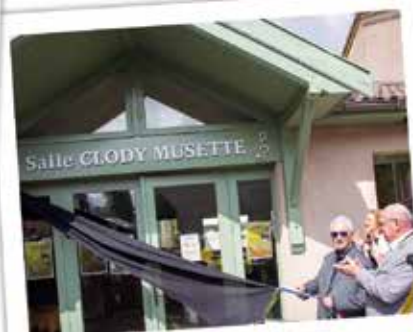
LES TOXIC FROGS SUR SCENE A LA FETE PATRONALE



CLUB DU 3 ÈME AGE EN SORTIE



CONGRES DES MAIRES A PARIS LA DELEGATION DE LA HAUTE-VIENNE



L'INAUGURATION DE LA SALLE CLODY MUSETTE PAR L'ARTISTE



LE 6 JUIN AVEC LA FILLE DE LA RESISTANTE VIOLETTE SZABO



LE CAROL CONCERT DE DECEMBRE 2023



LE COMITE DE PILOTAGE DE LA CROUZILLAUDE 2024 PRESIDE PAR MARIE LAURE BOUTHIER



CLODY ET TOUS LES ACCORDEONISTES



REPAS DU 11 NOVEMBRE DES SENIORS



TOUS EN PISTE AVEC CROISILLE COUNTRY



AG DE GYM ABDOS



AGNÈS LEBREAU & ALIX BRETON A L'EXPOSITION DE LA PETITE LIBRAIRIE SAUVAGE



JENNIFER A CREE L'ONGLE BY ABAYA



8 MAI 2023 AVEC LA CHORALE STE CLAIRE



LE BAIN NORVEGIEN DE KABANEKO



LES BELLES AMERICAINES A LA CROUZILLAUDE 2023



ERWAN HENNEQUIN DU CEN EXPIQUE LES TRAVAUX



NOS 2 AUTEURS CROUZILLAUDS A LA JOURNEE GARGANTUESQUE



REMISE DU CHEQUE DE LA LIBRAIRIE ANGLAIS A M LE MAIRE POUR L'ECOLE



AG DE CROISILLE RECRE ART TION



CATHERINE VALLAT ET LA RESPONSABLE DU COMPOST AU SYDED



EDITH GRIETJES A PEINT SON COMBAT CONTRE LA MALADIE



EMI MAKAROFF A L'INAUGURATION DE SON EXPOSITION



MARIE-LAURE BOUTHIER PRESENTE LE PROJET DE REAMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG EN REUNION PUBLIQUE



LE SERVICE TECHNIQUE A L'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES



POMPIERS DE ST GERMAIN 2024



PORTE OUVERTE A LA PARQUETERIE PREVOST



VOEUX DU MAIRE 2024 LES ELUS SERVENT LES HABITANTS

*Durant ces dernières années, plusieurs associations ont montré qu'elles étaient toujours présentes alors que d'autres se sont créées.*

*Toutes ces associations ont travaillé avec la commune pour que les animations régulières et variées créent des événements festifs qui rassemblent car pour rayonner la culture doit être accessible à tous.*



L. M., phot.-édit. La Croisille

## Dossier

LA POSTE (La Croisille)

# SOUVENIRS, SOUVENIRS ..... LE FACTEUR ET SA TOURNEE A LA CROISILLE EN ....1907 !

**A la fin d'avril 1907, le facteur local N°1 Neuvielle se plaint de sa tournée sur La Croisille, qu'il juge trop longue. Sa requête est transmise par la receveuse Melle Rose Fabre à la direction départementale, et le 3 mai un ordre de mission est donné au brigadier facteur du département, Julien Pégourié, qui est chargé de l'étude technique de cette requête.**

Le 7 mai celui-ci accompagne le facteur durant sa tournée sur La Croisille. Son rapport est rédigé le 3 juin.

Le courrier arrive à la Croisille à 6h30. Tout commence pour mr Neuvielle le premier facteur par le tri. En effet, il y a deux tournées à la Croisille. Le second facteur

se nomme mr Moussour et le remplaçant sur les deux tournées mr Pégout.

Il faut que les facteurs se répartissent entre eux le courrier du jour, formé de tous les « objets de correspondance » lettres, journaux etc.. Chaque facteur classe les plis dans l'ordre de sa tournée. Pour le facteur Neuvielle après quarante minutes, à 7h10 il peut partir en tournée, qu'il fait à pied. L'usage du vélocipède, inauguré en haute vienne en 1902, n'est pas arrivé à La Croisille car les chemins sont en mauvais état.

Il commence par desservir le bourg et le secteur de la Valade il a fait 4km400 en 1h06 et distribué 109 objets de correspondance, il ne lui reste alors plus que 27 objets dans sa sacoche, il est à ce moment 8h16.

Suivons sa tournée telle qu'il l'effectuerait s'il passait partout. Il commence par les villages de Nouaillas et du Moulin de Nouaillas, puis il gagne Le Crauloup, Le Poumeau et Le Barnagaud, ce qui fait en comptant les maisons isolées 12km850.

Il revient sur Rilhaguet, La Gorceix, le Pont, Moulin du Pont, Les Martyrs, La Peyre, L'école et le village de Chassagnas, Les Rivauds, Le Mas d'hubert, Chez Le Grillat et Verdeyme. Depuis sa sortie du bureau de poste, il a parcouru à ce moment-là, à pied 28km450.

Il tourne alors vers Les Ganottes à 1km450, ou il reprend la direction du bourg de La Croisille. Et là il ne doit pas être loin de midi.



Le facteur dessert ensuite Larcy, Le Pouyol, Larfouillère, Las Rochas, Le Reineix, Le Moulin des Roches, Mauloup et Bagenge. Cela lui fait faire, avec quelques maisons isolées, 10km200 de plus, soit 38km650.

Puis il fait un crochet pour desservir Tranchadas, Le Moulin de Fourneau et revenir sur Bagengette, soit 4km100. Et il doit faire un détour par Planche Bonnet et Paliéras.

Finalement il arrive au Moulin de Parinet et au Moulin Brulé, La Ribière, Croix Brantlette, Gardenet et Croix des Rameaux et ses ultimes clients vers le retour au bourg de la croisille lui demandent encore 5 km500 supplémentaire jusqu'au retour au bureau de poste

Sa tournée fait donc au maximum 48km250.

En 1906, il avait été décidé qu'une tournée de facteur rural ne devait pas dépasser 32km, faute de quoi il fallait la dédoubler. C'est sans doute ce qui a suscité la requête du facteur de La Croisille.

Il est donc demandé à la receveuse locale Melle Rose Fabre de compter sur dix jours consécutifs la charge de travail, en nombre d'objets, en temps et en kilomètres, de cette tournée, Ceci est fait entre le 30 juillet et le 8 août 1907. Cela signifie que le Facteur parcourt sa quarantaine de kilomètres tous les jours, y compris les dimanches.

Le bureau de La Croisille étant ouvert au public de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 en semaine et de 8h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

La receveuse transmet le 8 août à sa direction le relevé récapitulatif en établissant des moyennes quotidiennes « nombre d'objets à distribuer : 164. Temps employé chaque jour : 12h21. Nombre de Kilomètres parcourus : 41km255 ».

Le 26 août 1907, le sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes autorise « à dédoubler la tournée locale du bureau de La Croisille, par suite : 1° Il est créé à ce bureau une tournée auxiliaire N°3 (15 km 400F). 2° La tournée locale N°1 à traitement fixe est ramenée de 40 à 30 km ».

La décision est transmise le 28 août à la direction départementale de la Poste de la Haute-Vienne.

La nouvelle organisation est mise en place le 1er octobre de la même année.

### **Michel Toulet**

( Société Archéologique et Historique du Limousin)





# LES COMMERÇANTS ET ARTISANS D'AUTREFOIS

**Qui étaient ces commerçants et artisans au début du XXe siècle à la Croisille-sur-Brianche, et quelles fonctions exerçaient-ils ?**

En 1904, les commerçants et artisans étaient actifs et bien présents à la Croisille-sur-Brianche.

Si la faculté à remonter le temps s'offrait à nous, nous serions surpris par le nombre de marchands et d'habitants qui animaient les rues du bourg, plus d'un siècle auparavant.

La variété de commerces se voulait importante. Cette diversité permettait aux croisillais de s'approvisionner sur place, de denrées alimentaires mais aussi d'autres produits nécessaires à leur consommation quotidienne.

Maintenant, imaginons parcourir les rues de la commune durant cette ère si diffé-

rente, et pour-tant, pas si lointaine.

Arpenter le bourg à cette époque nous amènerait en premier lieu, à nous mêler à une population riche de plus de 2300 habitants.

Puis, l'occasion de rencontrer l'un des 4 boulangers me semble évidente (Vve Depras, Camail-hac, Dupuy Alphonse, et Maumont Auguste). L'un d'entre eux disposait d'une boulangerie – pâtisserie, il gagnait ainsi, un avantage sur ses concurrents.

Ne soyons pas surpris de voir certains habitants cuire leur propre pain puisqu'ils disposaient d'un four. Le pain faisait partie intégrante d'une consommation importante dans leur quotidien.

À quelques pas de ces boulangeries, se dressait une boucherie. Maintenir un tel commerce ne relevait pas d'une tâche



facile, puisqu'au début de ce siècle, la consommation de viande était peu fréquente dans le milieu rural. (2 bouchers : Garnerie et Vergnaud).

3 enseignes en particulier, nous laisseraient deviner un passage important de voyageurs :

- Hôtel du midi (chez Thérésine Francillout)
- Hôtel de la paix (Bourriquet)
- Hôtel des voyageurs (Maumont)



Tous trois avaient les mêmes fonctions : hôtel, café, restaurant.

Se réunir autour d'une table et papoter devant une consommation, n'avait pas de prix.

N'oublions pas pour autant les aubergistes : Château, Combes, Daigueperse, Mazieux, Roux, Vergnaud (la mère Breline), Bounille et Chambeneigre.

C'est le bon moment pour rappeler l'importance du bourg, reconnu durant ce siècle, comme l'un des plus considérables des environs.

Le village regroupait 6 épiciers, (Besse, Vve Depras, Dupetit, Vve Sage, Vergnaud, et Vergnolles). Comme leur écriteau l'indique, ils vendaient principalement des épiceries alimentaires. Cependant, la veuve Sage, se démarquait particulièrement en offrant la possibilité aux villageois d'y faire quelques petites emplettes. On y trouvait des plumes de duvet, chapeaux, chaussures et quincaillerie diverses.



Prolonger cette visite, nous amènerait également à faire connaissance d'un bijoutier, horloger, armurier (Vergnolle père), 1 coiffeur (le père Jarraud, également sabotier). M. Laleuf vendait le nécessaire concernant les matériaux de construction (Ardoises, Bois, et chaux). On trouvait aussi quelques marchands tous domaines confondus, de chiffons, de vêtements confectionnés, de journaux, de volailles, et de vin en gros.

Certains d'entre eux exerçaient plusieurs fonctions.

Si chaque commerçant représentait l'âme de la commune, les artisans tenaient une place tout aussi importante. Bien que leur nombre soit élevé en 1904, celui-ci était supérieur à peine deux siècles auparavant. Pour prendre connaissance de cette richesse artisanale, remontons plus loin

dans le temps.

### LA CROISILLE-SUR-BRIANCE, 1741 :

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la commune et ses hameaux abritaient des bâtisses différentes, où les toitures de paille habillaient la majorité des habitations, et les routes principales et chemins étaient façonnés de terre. Nous découvrons dans ce cadre différent, une population de 1300 habitants. Parmi eux, 235 artisans. Retraçons-les, et redonnons vie à leur profession, le temps d'une lecture.

#### Le sabotier :

Le sabotier était indispensable à la population, puisque celle-ci se chaussait uniquement de sa-bots. 6 sabotiers occupaient 6 hameaux différents : Jean Fargeas, Rilhac – Guilhien de Lanne, Chassagnas - Léonard Varelias, Ribières – Pierre Debernard, Las Rochas – \*Jacque du Brane, \*Pairoux – et Léonard Chabannier, Le Barnagaud.

La difficulté à transporter le bois, les obligeait à s'installer à proximité d'une forêt. Le bouleau était principalement choisi en raison de sa robustesse.

#### Le métayer :

36 métayers travaillaient la terre de quelques-uns des 116 laboureurs. Ils récupéraient ainsi une partie de la récolte.

#### Le tisserand :

22 tisserands logeaient dans plusieurs hameaux, dont 4 à La Vallade - \* Thenaize, 1 - Puyguilhaume, 2 – \* Pairoux, 1 – Le Barnagaud, 3 – Les rouchoux, 3 – \* Verdeime, 1 – Chassagnas, 2 – Rilliat, 1 – Les Martys, 3 – Bagenge, 1 .

Ce métier exigeait de l'adresse et de la créativité. Ils fabriquaient des étoffes, vêtements et tapisseries.

*\* En 1741, quelques lieux dits et prénoms étaient orthographiés différemment.*

#### La commune comptait également :

1 maréchal-ferrant, la perte d'un fer à cheval n'était pas rare. 8 meuniers, dont le métier exigeait une grande polyvalence. 1 menuisier, chaque meuble travaillé le rendait unique. 3 mineurs, extrayant principalement du granit. 6 forgerons,

indispensables car ils confectionnaient en grande partie les outils nécessaires aux artisans. 2 charrons, experts dans le domaine du bois et du fer, ils fabriquaient, ou réparaient principalement des roues. 1 cardeur, ce métier demandait de la délicatesse, consistant à démêler la laine et le coton, pour ensuite la peigner à l'aide d'un carde ( instrument comportant un peigne à pointe d'acier). 5 voituriers, transportaient ainsi des personnes et également de la marchandise. 13 journaliers vendaient leur service manuel dans le milieu agri-cole. 5 cafetiers, cette fonction se rattachait tout simplement à l'hôtellerie. 5 maçons, 1 charpentier, 1 écuyer, et 3 tailleurs.

Notons qu'ils occupaient tous un rôle essentiel, utile au bon fonctionnement de tous.



Peu à peu, le développement du milieu industriel a contribué à la disparition des métiers d'autrefois. Soulignons le savoir-faire de ces fonctions d'antan, où naissaient des produits, et services de qualité. Quant à l'implantation des supermarchés, ceux-ci n'ont pas été bénéfiques à nos commerçants. Au fur et à mesure de l'augmentation des grandes surfaces, nombreux ont été contraints à fermer leur boutique. Notons également que le développement des moyens de locomotion, a permis à une partie de la population de s'éloigner de nos campagnes, se rapprochant ainsi des commodités.

**Conclusion : Ce dernier siècle a suffi à l'accroissement d'un modernisme global, jouant un rôle majeur à faire disparaître peu à peu quelques métiers, ainsi que bon nombre de commerçants, sans oublier une certaine diversité qui animait nos villages.**

**Florence Michaut.**



# LA VIALLE HISTOIRE D'UN CHATEAU

**Le château de La Vialle se trouve sur la commune de La Croisille-sur-Briance, à moins de 2 kilomètres du bourg. Il est entouré d'un parc arboré, d'une exploitation agricole et d'une forêt qui porte le même nom que lui. Peu de documents subsistent à propos de l'histoire du lieu : quelques cartes postales et photographies... Restent néanmoins les souvenirs de différentes personnes qui vivent sur la commune, qui ont accepté de nous les confier.**

Depuis le début des années 2000, la partie haute de ce château à la force tranquille est enveloppée de toiles étanches qui protègent son toit de l'eau, fixée à un impressionnant dispositif d'échafaudages mis en place par l'actuel propriétaire. Une palissade empêche l'accès à l'édifice qui se dresse au milieu d'un superbe écrin arboré, composé de nombreuses essences âgées d'environ 150 ans : châtaigniers, hêtres, chênes, marronniers, résineux... Le parc comprend des douves peu profondes, à la fonction

ornementale, qui étaient déjà asséchées dans les années 50.

Sur le domaine se trouvent également des maisons de métayers et quelques granges en très mauvais état. Lorsqu'on se rend sur place, c'est une famille d'ânes qui nous accueille.

Du point de vue architectural, le château est doté de deux tours carrées. Le gros œuvre est en granit et en maçonnerie vêtue d'enduit. L'élévation à travées est surmontée d'un toit en pavillon et d'une croupe, le tout habillé d'ardoises. Un escalier à double volée figure sur la façade antérieure, orientée sud. Comme de nombreux autres châteaux, l'accès s'effectue par la façade postérieure, de sorte à préserver l'intimité du parc.

Sa construction a eu lieu au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle, à l'emplacement d'un autre château qui fut construit aux environs de 1830 et détruit par un incendie en 1899, dont il ne subsiste que deux traces visibles : cinq marches en granit, intactes mais désolidarisées, qui se trouvent à une

vingtaine de mètres de la façade principale, ainsi qu'une cave dont l'accès se situe du côté ouest de l'édifice. L'escalier et le conduit voûté mènent par ailleurs à l'extérieur des bases du château, pour s'acheminer sous un bâtiment agricole séparé. Cette cave forme un L et se termine en cul-de-sac. Il se dit aussi qu'un souterrain partait du château, jadis, dont il ne reste aucune trace.

Enfin, il s'avère que ce château incendié fut lui-même construit à l'endroit où un autre beaucoup plus ancien avait été démolí pour l'occasion, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, sous la Restauration. Le château que nous connaissons est ainsi le troisième à se dresser en ce même endroit très isolé, derrière ses arbres, à l'abri des regards et à l'écart des routes.

Il nous est permis de supposer que des éléments du château incendié en 1899 ont été utilisés pour la construction de celui actuel : pierres d'angles et de maçonnerie, chéneaux, frontons, carrelages, tomettes...

Et, comme tous les châteaux du monde, celui-ci possède une histoire humaine.

En 1905, date attribuée à la fin de sa reconstruction, le château de La Vialle appartenait à un certain Mathieu ALLOUVEAU DE MONTRÉAL. Par la suite, il revint à Louis, du même nom, puis à son fils Étienne qui l'occupa très peu et qui décida de le vendre à la toute fin du XXème siècle à un dénommé Marc IPO-LITO qui prit soin de consolider la structure, sans pour autant protéger son toit.

A cette époque, l'édifice est inhabité depuis plusieurs décennies. Il a déjà souffert d'une absence d'entretien qui a entraîné de nombreuses dégradations. Les intempéries ont sévi et l'eau s'est infiltrée par les brèches au niveau des faitages, des ardoises brisées ou envolées, et des chéneaux placés au sommet des murs maçonnés. Les dégâts provoqués par le temps et cette absence de soins, sans être irréversibles, sont cependant considérables. Ce qui ne décourage pas pour autant l'acquéreur suivant, un dénommé Mark GROES, qui s'empresse de couvrir le toit du bâtiment.

Mais remontons le temps. Notamment de 1939 à 1940, période à laquelle le château est réquisitionné afin d'accueillir plusieurs familles évacuées d'Alsace-Lorraine, comme c'est le cas dans d'autres habitations de La Croisille-sur-Briance (plusieurs centaines de personnes sont hébergées), à l'instar d'autres communes de la Haute-Vienne et d'autres départements comme la Dordogne. Nous parlons par ailleurs d'une « Petite Alsace en Limousin », tant les réfugiés sont nombreux, soutenus par les initiatives citoyennes et administratives immédiates, déployées en terme financier et matériel afin d'assurer le confort et l'instruction des réfugiés, et de rendre le culte.

En 1944, en amont de la bataille du Mont Gargan qui se déroulera du 16 au 24 juillet, les hommes du Colonel Georges GUINGOUIN sont dispersés dans les environs, dissimulés dans des maisons et des granges, ou repliés dans des campements installés dans la forêt. Le château de La Vialle (situé à 4km à vol d'oiseau de la chapelle du Mont Gargan) est alors inoccupé et clos – une planque toute désignée qu'un groupe de résistants décide



d'occuper (ils en profiteront aussi pour liquider les réserves de vin entreposées à la cave), jusqu'à ce que les allemands bombardent le château, sans néanmoins faire de victimes.

Après-guerre, le lieu en location devient un établissement de repos à l'initiative d'un abbé (l'abbé DOURNE) et à destination d'enfants handicapés.

Il se dit aussi que le château de La Vialle, en plein exode rural, a offert quelques divertissements de nature tout à fait dévergondée...

Dans le courant des années 60, deux colonies de vacances se succèdent dans le château. Différentes salles portent encore les traces des aménagements réalisés dans ce cadre : plomberie, sanitaires... La Vialle appartient alors à Etienne ALLOUVEAU DE MONTRÉAL qui, après le départ des colonies de vacances, ne l'occupe quasiment jamais. Le début des dégradations naturelles liées au manque d'entretien semble débiter ici. A cela s'ajoute le fait qu'un château inoccupé et situé à l'abri des regards attire nécessairement les convoitises. Il est progressivement pillé, puis laissé ouvert aux quatre vents.

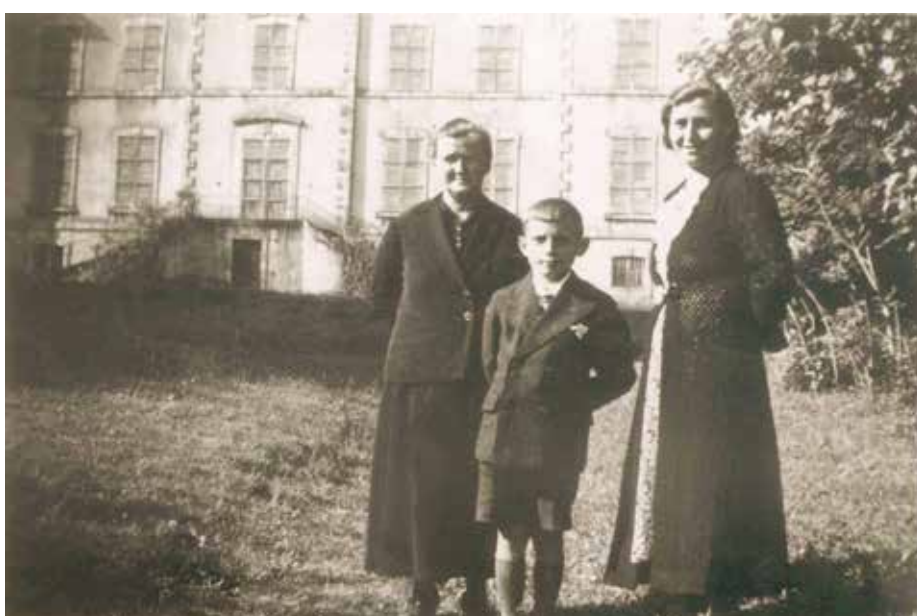
Au moment de son acquisition par Mark GROES au début des années 2000, la plupart des salles étaient pourvues de renforts et d'étais destinés à empêcher l'effondrement des planchers et des plafonds fragilisés par le temps. Les échafaudages et les toiles étanches mis en place par Mr GROES ont ainsi figé le processus de décrépitude déjà bien avancé, ceci dans l'attente de travaux conséquents, en vue d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire du château de La Vialle, troisième du nom.

Il est actuellement en vente.

**Article :** Cyril HERRY

**Remerciements :** Mr et Mme DE PRÉVILLE, Robert MOURET

**Photographies :** Cyril HERRY  
+ archives fournies par Annie PÉNICAUD





# LE SYMBOLISME JUDEO-CHRETIEN DU CALVAIRE DU PARVIS DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE ES LIEN DE LA CROISILLE-SUR-BRIANCE



Bouquet de trois grenades orientés vers le bas



Tibias noués en croix de Saint-André



Cranes recouverts de rameaux verts

CES TROIS REPRÉSENTATIONS SONT DES SYMBOLES DE TERRE ET LE DERNIER ANNONCE UNE RENAISSANCE.



Au-dessus un ange portant une bannière de ses mains et au-dessus de ses ailes deux rouleaux assimilables à ceux de la torah, à l'évidence le symbole de l'AIR.



Détail de la bannière: Un Delta Flamboyant à neuf Flammes portant en écriture hébraïque ancienne (d'avant l'exode) le tetragramme divin: YOD, HE, WAW, HE ou YAVE. (Nom communiqué à Moïse près du buisson ardent)



Tout en haut: Le Phénix. Symbole de la résurrection du Christ, mais aussi symbole de Feu.



Un peu plus bas, en dessous au "pied de l'arbre de vie" (dans le cas d'espèces un tilleul dont les vertus adoucissantes sont bien connues) coulait l'eau de la fontaine Saint Pierre: L' eau. fontaine de vie ou d'immortalité, de jouvence ou encore fontaine d'enseignement.

CES QUATRE ELEMENTS REUNIS FORMENT LE TETRAKTIS : 1 + 2+ 3 + 4 = 10.

FEU ESPRIT CRÉATEUR : 1. AIR MATIÈRE : 2. EAU, UNION DE LA MATIÈRE ET DE L'ESPRIT : 3. TERRE FORME CRÉE : 4.



# L'HISTOIRE DE LA FOIRE DU 18

Comme nous l'ont montré les différents exposés des assises, les grandes foires, celles que l'on cite communément : Beaucaire, foires de champagne, ont pour la plupart été créées il y a fort longtemps pour les rois et les seigneurs. Les Foires de Champagne (où les limousins se rendaient) bénéficient de chartres de 1 137, 1164, 1176 etc. ... mais leur origine semble bien remonter à l'époque mérovingienne, puisque Sidoine Apollinaire en parle dans sa lettre de 427 adressée à Saint Loup, évêque de Troyes

## UN PEU D'HISTOIRE

Au moyen-âge les progrès et l'extension des villes furent aussi ceux du développement des marchés et des foires autour desquels les populations se groupèrent et que les seigneurs protégeaient, trouvant là un moyen de s'enrichir grâce aux droits perçus sur les marchandises exposées. Ces taxes substantielles confortaient les seigneurs dans leur pouvoir et leur prestance tout en permettant aux artisans et paysans d'écouler leur production.

A Limoges (où étaient couronnés les ducs d'Aquitaine) les échanges selon deux axes étaient nombreux : axe nord- sud Paris, foires de Champagne, et Toulouse ; axe est-ouest Bordeaux, Clermont, Lyon. Des foires furent instaurées afin de favoriser le commerce local dans ce carrefour important. Sans entrer dans les détails, furent ainsi créées :

- **La foire de Saint-Gérald**  
(13 octobre) en 1158 ;
- **La foire de Saint-Martial**  
(30 juin) au XIIIe siècle ;
- **La foire de la Saint-loup**  
(22 mai) par Charles IX ;
- **La foire des Saints-Innocents (28 décembre) par le même ;**
- **La foire des Rameaux**  
(Jeudi avant Rameaux) par Louis XIII.

De nos jours, seules subsistent les foires de la Saint-Loup et celle des Saints

Innocents, même si les échanges ne concernent plus les tissus, les bêtes et les peaux, la plupart des produits proposés aux chalands viennent d'Asie et de Chine !

## LA CROISILLE

Comme son nom l'indique, notre village est un carrefour, un croisement de routes entre le haut et le bas limousin et les foires y existent depuis « un temps immémorial ». Au début du XIXe,

elles sont au nombre de quatre : « la première pour Carnaval, la deuxième le lendemain de la fête de Pâques, la troisième le 4 août, la quatrième le 7 décembre » (lettre de 1837 du maire au préfet).

En mai 1840 le maire, après consultation de la population, souhaite augmenter le nombre de foires et de changer l'époque de quelques-unes. Il demande aux autorités l'établissement de six foires au lieu de quatre, et que ces foires soient tenues le dernier jeudi des mois de février, avril et juin, le 14 août, le 7 septembre et le dernier jeudi de novembre.



En 1872, devant l'importance des échanges effectués pendant les foires, le conseil municipal envisage la création d'un marché qui se tiendrait le mercredi de chaque semaine, mais cela n'a pas été réalisé.

Lors du conseil municipal du 18 mars 1872, la Croisille rend la monnaie de sa pièce à La Porcherie qui n'avait pas donné un avis favorable en 1866, et s'oppose à de nouvelles foires à La Porcherie et à Eymoutiers, considérant que « La Porcherie est à une faible distance de Masseret et que les foires de cette localité suffisent à l'écoulement des

bestiaux et de ses produits et que les foires existantes n'ont pas grande importance. »

### Le 10 avril 1881, les droits de place sont ainsi fixés :

- Panier posé à terre : 0.15 f.
- Marchand étalant à terre : 15 c par m<sup>2</sup>
- Toute voiture servant de banc : 40 c. par mètre courant.
- Toute voiture stationnant sur la place : dentiste, charlatan, ménagerie : 50 c.
- Malle, mannequin, caisse : 0.15 f la pièce.
- Le banc sur tréteaux : 0.40 f
- La tente de comédien : 0.05 f par m<sup>2</sup>.

### UNE VERITABLE INSTITUTION

Un dicton local fait allusion à Masseret dont il a été parlé plus haut : « Quo durera pas tant que las fieiras d'en Masseret ! Ça ne durera pas autant que les foires de

Le conseil municipal « attendu que la proposition ne peut être que fort avantageuse et que l'augmentation de deux foires rend un grand service, que la commune de La Croisille est une des plus peuplées et que l'établissement de chemins de grande communication projetés ou déjà faits - va la mettre en rapport avec une circonscription plus grande » adopte le projet.

Les droits de place sont fixés à 15 centimes le m<sup>2</sup>. Les communes ont remplacé les seigneurs !

### QUERELLES DE CLOCLERS

En 1866, la commune voisine de Linards projette la création de huit nouvelles foires. La Croisille s'y oppose pour les raisons suivantes : « la commune de La Croisille seule occupe une position topographique vraiment centrale ; ses rapports constants et journaliers avec le bas-limousin d'une part, le haut-limousin d'autre part, qu'encore elle communique directement avec Chamberet, Treignac, Eygurande, Ussel et autres localités, font de cette localité un centre réellement important ». (Lettre du maire du 7 mars 1866).

Le 5 Décembre de la même année, en invoquant les mêmes raisons, le conseil municipal émet le vœu que soient créées huit nouvelles foires qui se tiendraient le 18 de chaque mois, et comme cela se fait consulte, pour avis, les communes voisines

Les communes de Vicq, Saint Germain-Belles, La Porcherie, Magnac-Bourg, Masléon, Rilhac et Treignac n'approuvent pas alors que les avis favorables, soient donnés par Châteauneuf-La-Forêt, Linards (qui n'est pas rancunier !). Saint-Genest-sur-Roselle, Saint-Bonnet, Saint-Vitte, Meilhards, Surdoux, Saint-Méard, Rosiers-Saint-George, Saint Gilles-les-Foêts, Eymoutiers, Sussac.

Les absentions, au nombre de quatre, émanent de Chamberet, Soudaine-la-Vinadière, l'Eglise-aux-bois et une autre commune (?).

Le préfet donne un avis favorable. Les anciennes dates sont abandonnées et dorénavant il y aura 12 foires dans l'année, toutes fixées au 18 de chaque mois ; elles durent encore aujourd'hui.







de Masseret !» pour évoquer une affaire fugace, vouée à l'échec dans la durée.

Or si les foires de la Croisille ont aujourd'hui une envergure importante, celles de Masseret sont réduites à un petit marché sans importance, comme Saint-Germain-les-Belles et la Porcherie d'ailleurs.

Dans les années 50-60, les foires occupaient le centre bourg avec les commerces autour de la place centrale et dans la route de Sussac, la place de l'église était réservée aux volailles et aux coquassiers\* et le champ de foire (près du cimetière) était réservé aux bestiaux.

Les foires spécifiques étaient celles du 18 juin, la « Foire-fête » avec manèges, auto tamponneuses et loteries et celle du 18 août, « la foire aux melons ».

Actuellement, le marché aux bestiaux n'existe plus à la Croisille. Le marché aux volailles a toujours son importance mais s'est déplacé vers le cimetière remplaçant les

bovins. En revanche, les commerçants ont envahi le bourg puisque toutes les rues sont occupées, de la place centrale jusqu'au cimetière et même dans les petites rues adjacentes, faisant de la foire de la Croisille une de plus importantes de la région.

#### QUE PENSER ?

Nos érudits et spécialistes du commerce se sont penchés sur ce phénomène que constitue cette abandonce de marchands et peinent à trouver une raison valable : la pérennité de la date (le 18 de chaque mois), la situation du village (sur la toute Limoges-Treignac et la proximité de la Dordogne), la richesse des étals, le nombre de visiteurs, promeneurs, acheteurs, etc.

Alors on a dit que c'était à cause des femmes. Elles vendent œufs, volailles, lapins et canards (ce sont elles qui s'en chargent à la ferme) et qu'ensuite elles peuvent dépenser à leur guise l'argent ainsi gagné pour s'offrir des fantaisies : tissus, vêtements, colifichets, etc...

**Nous dirons donc que, grâce aux femmes les foires de la Croisille s'ancrent dans la tradition des foires du moyen-âge et offrent à leur village une manifestation bénéficiant d'un rayonnement considérable.**

# Etat civil

## Naissances

- FERRONDON Mélanie  
1032 Route du Pont  
22/04/2023
- BECKER-JUSSELME Myrtille  
235 Route de la Vialle  
07/11/2023
- CHATARD-PEYCHER Léo  
3390 Route du Mont Gargan  
17/10/2023

## Mariages

- LE PONT Yvette et BARTHOUT Henri  
631 Route du Liégeaud  
06/06/2023
- O'HANLON Joanna et MOUNT Timothy  
24 Rue du Général de Montréal  
18/11/2023
- DUCHEZ Chloé et GADAUD Cyril  
1040 Route du Liégeaud  
13/04/2024

## Décès

- LA VERGNE Jean  
5 Rue du Chataignol  
16/05/2023
- CHADELAUD Olivier  
1864 Route d' Amboiras  
28/05/2023
- TINE, épouse LASCAUD Anna  
762 Route du Reineix  
16/07/2023
- VERDEME Pierre  
40 Rue du Chataignol  
23/08/2023
- LEMAITRE, épouse HUMBERT Jacqueline  
17 Bis Rue du Chataignol  
27/12/2023
- SOULAT Claude  
178 Impasse du Maquis  
10/01/2024
- PREVOST Jacques  
18/01/2024
- CORBIN Bruno  
977 Impasse de Las Solas  
27/01/2024
- DAVID Alain  
30 Rue d' Arsonval  
08/02/2024
- FRANCILOUT, épouse JOUVE, Lucette  
36 rue d' Arsonval  
09/02/2024
- LACHAUD Jean  
2 Chemin du Mouraud  
22/02/2024
- PEYRISSAGUET, épouse ROUX, Denise  
63 Impasse de la Tuillière  
22/03/2024

# Les maires de la Croisille depuis 1790

C'est la constituante qui créa après la révolution les conseils municipaux tels que nous les connaissons aujourd'hui, voici la liste des Maires de La Croisille depuis 1790.

**1790** CHAMAIGNAC.

**1790 à 1794** Jacques BARTAUD.

**1794 au 24 Ventôse 1794** VILLECHENOUR.

**25 Prairial an III** Léonard JOYET-POUZADOUX.

**1810** Mathieu ALLOUVEAU DE MONTREAL.

**1812** Jean-Baptiste FOREST.

**1825** Pierre JOYET.

**1838 à 1866** François MOSNIER.

**1866** Louis -Marie ALLOUVEAU DE MONTREAL.

**1870** Emile BONNEFOND.

**1871** Emile MOSNIER.

**1881** Emile BONNEFOND.

**1888 à 1900** Auguste BLANC.

**1900** JUMEAUX.

**1904 à 1927** Alfred BLANC.

**1927 à 1941** Germain ROUX Démissionné le 8 mars 1941.

**1941 à 1945** Elie PREVOST Nommé avec délégation spéciale par le Gouvernement de Vichy.

**1946 à 1959** Henri TIFA.

**1959 à 1977** Jean BARIAUD.

**1977 à 1995** André SAUTOUR.

**1995 à 2001** Philippe TOUPY.

**2001 à 2008** Monique DAUDE.

**2008 à 2026** Jean-Gérard DIDIERRE.

# 80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024

10 H 55 DÉPART DU CORTÈGE DE LA MAIRIE

11 H 00 MONUMENT AUX MORTS

CONCERT DE LA CHORALE SAINTE CLAIRE  
AVEC  
LA PARTICIPATION DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

VIN D'HONNEUR À LA SALLE DES FÊTES

**LA** CROISILLE  
SUR  
BRIANCE





## Pratique

### Mairie

05 55 71 70 55

[lemaire.lacroisille@orange.fr](mailto:lemaire.lacroisille@orange.fr)

Horaires

Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30- 17h00

Mardi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Mercredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

### Elu de permanence

les week-ends et jours fériés

06 87 68 82 54

### Communauté de Communes

Briance-Combade

05 55 69 39 32

### Pharmacie du Mont Gargan

05 55 71 70 39

Madame Nathalie Joye

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h30

### Médecins

Dre Debord Marie

et Dre Froment Claire

09 72 62 76 30

Consultation et visites à domicile

Sur rendez-vous.

### Infirmier(e)s

06 77 34 45 81

Madame Isabelle Chemin

Monsieur Alexandre Bara

### Infirmière en pratique avancée

09 72 62 76 30

Madame Avril Claire

Consultation sur rendez-vous.

### Psychologue

07 60 37 51 14

Madame Malika Uhlhen

Sur rendez-vous.

### Médecins du CRTS

05 55 11 32 32

Consultation médicale

si vous n'avez pas de médecin.

### Agence Postale

Madame Brigitte Cheyppé

05 55 71 71 00

Lundi et Samedi de 9h à 12h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

de 9h00 à 11h30

### Violences conjugales

Sexistes et sexuelles

Urgence 17 ou 112

N°d' appel national 3919

### Bibliothèque

05 55 71 88 23

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 14h à 16h

### Déchetterie de Châteauneuf-la-Forêt

06 26 85 92 36

Lundi : 14h à 17h15

Mercredi, Vendredi et Samedi

9h à 11h45 et 14h à 17h15

### ENEDIS

Numéro d'urgence 09 72 67 50 87

### France Telecom

Service technique 1013

### Gendarmerie Nationale 17

### Pompiers 18